

FÈUS

CAHIER DE POSITIONS

TABLE DES MATIÈRES

1.	FEMINISME, DROITS DE LA PERSONNE ET SANTE MENTALE	1
2.	TRANSPARENCE ET POLITIQUES INSTITUTIONNELLES	4
3.	POLITIQUE MUNICIPALE, PROVINCIALE, FEDERALE ET INTERNATIONALE	5
4.	ACTIVITES SOCIALES	9
5.	ENVIRONNEMENT	10
6.	DROITS DE SCOLARITE ET VIE UNIVERSITAIRE	12
7.	CONTEXTE PANDEMIQUE ET MESURES SPECIALES	16

1. Féminisme, droits de la personne et santé mentale
 - 1.1. **Que la FEUS se positionne contre toute forme de sexisme, homophobie, transphobie ou toute autre forme de discrimination basée sur le sexe, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.2. **Que la FEUS se positionne contre toute forme de capacitisme ou toute autre forme de discrimination basée sur les caractéristiques physiques ou psychologiques.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.3. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande représentation des femmes, des personnes issues de la communauté 2SLGBTQIA+, des personnes issues de différentes communautés culturelles et religieuses dans les instances décisionnelles universitaires, les paliers gouvernementaux municipal, provincial et fédéral, les entreprises de la région et le secteur associatif.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.4. **Que la FEUS se positionne pour les mouvements de dénonciation des VACS (#metoo, victim-voices, dis son nom, etc.) contre le *victim-blaming* et contre la culture du viol.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.4.1. **Que la FEUS se positionne pour la reconnaissance de l'ampleur des enjeux reliés au dévoilement des violences à caractère sexuel et qu'elle se positionne pour le soutien des personnes victimes-survivantes de manière systématique et des organismes militant pour le même objectif et assurant ce soutien.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.4.2. **Que la FEUS se positionne pour le développement d'un meilleur système de plaintes.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.4.3. **Que la FEUS se positionne pour la responsabilisation des agresseurs dans les cas de violences à caractère sexuel.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
 - 1.4.4. **Que la FEUS se positionne pour que les clauses d'amnistie figurant dans les conventions collectives n'incluent pas les plaintes portant sur les violences à caractère sexuel.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
 - 1.5. **Que la FEUS se positionne pour la reconnaissance de la lutte féministe avec une approche intersectionnelle.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.5.1. **Que la FEUS se positionne pour la reconnaissance des luttes sociales avec une approche intersectionnelle.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
 - 1.6. **Que la FEUS se positionne contre le patriarcat.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]

- 1.7. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande reconnaissance des problèmes de santé mentale.**
 - 1.7.1. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande accessibilité à des services de soutien à la santé mentale.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.8. **Que la FEUS se positionne pour un plus grand accès aux différents contraceptifs.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.9. **Que la FEUS se positionne pour l’implantation d’un service de sexologie à l’Université de Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.10. **Que la FEUS se positionne pour une éducation sexuelle plus inclusive.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.11. **Que la FEUS se positionne contre toute forme de racisme.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.11.1. **Que la FEUS se positionne pour la reconnaissance de l’existence du racisme systémique.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.12. **Que la FEUS se positionne pour la possession par les associations facultaires de leurs espaces d’affichage.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.13. **Que la FEUS se positionne contre l’exploitation sexuelle.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.14. **Que la FEUS se positionne contre tout monopole nuisant aux initiatives ou projets étudiants.**
[Conseil d’administration – 19/03/2023]
- 1.15. **Que la FEUS se positionne pour un service de psychologie gratuit pour toutes les personnes étudiantes de l’Université de Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.16. **Que la FEUS se positionne pour la décriminalisation complète du travail du sexe.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 1.17. **Que la FEUS se positionne pour un plus grand accès aux produits menstruels réutilisables.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
 - 1.17.1. **Que la FEUS se positionne pour une déstigmatisation des produits menstruels et de la contraception.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 1.18. **Que la FEUS se positionne pour la reconnaissance salariale et la bonification des conditions de travail des métiers typiquement féminin.**

[Conseil des membres – 19/03/2023]

2. Transparence et politiques institutionnelles

2.1. **Que la FEUS se positionne pour la démocratie représentative.**

[Conseil des membres – 19/03/2023]

2.2. **Que la FEUS se positionne contre le volontourisme.**

[Conseil des membres – 19/03/2023]

2.3. **Que la FEUS se positionne contre les partenariats avec les institutions financières et les organismes entrepreneuriaux, au profit des organismes communautaires.**

[Conseil des membres – 19/03/2023]

3. Politique municipale, provinciale, fédérale et internationale

- 3.1. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande accessibilité du transport en commun.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.1.1. **Que la FEUS se positionne pour que la communauté étudiante conserve un pouvoir décisionnel et consultatif au sein de la STS.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.2. **Que la FEUS se positionne pour l'autodétermination des peuples, tout en restant neutre sur la question de l'indépendance québécoise.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 3.2.1. **Que la FEUS se positionne pour le droit à l'autodétermination des Premières Nations, Métis et Inuit.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 3.3. **Que la FEUS se positionne pour la disponibilité en français de tous les documents publics, en vertu de son statut d'association francophone.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.4. **Que la FEUS ne fasse pas la promotion d'un parti politique spécifique.**
[Conseil d'administration – 16/07/2023]
- 3.5. **Que la FEUS se positionne contre toutes formes d'actes de guerre n'impliquant pas la défense de droits et libertés humaines, contre tout crime de guerre et contre toutes violations des droits de la personne.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 3.6. **Que la FEUS se positionne contre toute réglementation visant à restreindre le droit à la manifestation.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.7. **Que la FEUS se positionne contre les mesures d'austérité gouvernementales.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.8. **Que la FEUS se positionne pour le droit fondamental d'accès à un logement de qualité, accessible, sécuritaire.**
- 3.8.1. **Que la FEUS se positionne contre la collecte abusive de renseignement présentée sous forme de formulaires de location.**
- 3.8.2. **Que la FEUS se positionne pour la construction de logements sociaux.**
- 3.8.3. **Que la FEUS se positionne pour une politique d'habitation au Québec et qu'elle se positionne contre le discours dans lequel l'habitation est un bien comme les autres devant répondre aux lois du libre marché.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 3.9. **Que la FEUS se positionne en faveur du droit universel des locataires au maintien dans les lieux.**
[Conseil des membres – 01/10/2023]

- 3.10. **Que la FEUS se positionne en faveur des cessions de bail en toutes situations.**
[Conseil des membres – 01/10/2023]
- 3.11. **Que la FEUS se positionne pour les mesures visant à contrer la précarité étudiante ainsi que la pauvreté en général dans la ville de Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 3.12. **Que la FEUS se positionne pour la réduction de l’armement des forces policières et contre la brutalité policière, et qu’une partie du financement des services de police soit redirigé vers le filet social.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.13. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande imposition des banques.**
[Conseil des membres – 08/07/2018]
- 3.14. **Que la FEUS se positionne en faveur de la décriminalisation de la possession et l’usage personnel de toutes les drogues.**
[Conseil des membres – 12/07/2020]
- 3.15. **Que la FEUS se positionne pour le ratio salarial 1 pour 30, où dans une même entreprise le salaire de la personne la mieux payée ne peut être plus que trente fois le salaire le plus bas.**
[Conseil des membres – 08/07/2018]
- 3.16. **Que la FEUS se positionne pour un élargissement du programme d’expérience québécoise (PEQ).**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.17. **Que la FEUS se positionne contre l’ajout de règles supplémentaires visant à resserrer l’encadrement du cannabis.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 3.18. **Que la FEUS se positionne pour une laïcité ouverte et une séparation entre l’état et la religion ou la spiritualité, garantissant l’égalité et la neutralité de l’État envers toutes les convictions religieuses et spirituelles.**
[Conseil des membres – 07/04/2024]
- 3.19. **Que la FEUS se positionne contre toute mesure, loi, directive ou règlement visant à restreindre le port de signes religieux par les personnes employées de l’État.**
[Conseil des membres – 07/07/2019]
- 3.20. **Que la FEUS se positionne pour l’existence et la pertinence des médias locaux, régionaux et communautaires.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.21. **Que la FEUS se positionne pour la reconnaissance des personnes étudiantes comme personnes travailleuses intellectuelles.**
[CAPE – 04/07/2018]

- 3.22. **Que la FEUS se positionne pour le droit de grève étudiante, mais aussi générale et politique.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 3.22.1 **Que la FEUS se positionne contre la répression, la criminalisation ainsi que la judiciarisation des grèves étudiantes.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 3.23. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande liberté des scientifiques, archivistes et bibliothécaires au niveau du gouvernement fédéral et provincial.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.24. **Que la FEUS se positionne pour un plus grand financement étatique de la culture.**
[Conseil des membres – 12/07/2020]
- 3.25. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande transparence dans le milieu de la politique municipale à Sherbrooke.**
- 3.25.1. **Que la FEUS se positionne contre les crédits de taxes municipales extravagants à Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 27/09/2020]
- 3.26. **Que la FEUS se positionne contre les plateformes de location et réservation de logements particuliers.**
[Conseil des membres – 21/03/2021]
- 3.27. **Que la FEUS se positionne contre l’agrandissement de l’aéroport de Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 21/03/2021]
- 3.28. **Que la FEUS se positionne pour le développement d’un réseau de transport en commun structurant à Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 3.29. **Que la FEUS se positionne pour une plus grande représentation étudiante sur les comités municipaux.**
[Conseil des membres – 21/03/2021]
- 3.30. **Que la FEUS se positionne pour une réforme du mode de scrutin.**
[Conseil des membres – 21/03/2021]
- 3.31. **Que la FEUS se positionne pour une meilleure accessibilité, sécurité et efficacité piétonnières dans le carrefour de l’université.**
[Commission spéciale – 19/03/2023]
- 3.32. **Que la FEUS se positionne pour le déplacement des personnes étudiantes en transport actif vers les différents campus à Sherbrooke autant par des installations municipales que par des activités et des services offerts par l’université.**
[Commission spéciale – 27/05/2021]

- 3.33. **Que la FEUS se positionne pour l'accès annuel au transport en commun et même sans session d'été à la communauté étudiante.**
[Commission spéciale – 27/05/2021]
- 3.34. **Que la FEUS se positionne pour la tenue de campagnes d'information non partisane lors de toutes élections qui aurait lieu au Québec.**
[Commission spéciale – 27/05/2021]
- 3.35. **Que la FEUS se positionne pour le respect des droits linguistiques de toutes les nations au Québec, soit les nations autochtones, anglo-québécoises et québécoises.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]

4. Activités sociales

- 4.1. **Que la FEUS se positionne contre toute charge financière supplémentaire qui sera imposée aux associations dans le cadre de l'application des directives sur les activités sociales et étudiantes.**

[Conseil des membres – 29/09/2013]

- 4.2. **Que la FEUS se positionne pour l'importance du consentement lors des activités d'intégration.**

[Conseil des membres – 19/03/2023]

- 4.3. **Que la FEUS se positionne contre les boissons énergisantes lors des événements avec alcool.**

[Conseil des membres – 09/02/2020]

- 4.4. **Que la FEUS se positionne pour la réduction des méfaits et qu'elle se positionne pour l'offre de matériel permettant une consommation plus sécuritaire lors des événements socioculturels sur le campus.**

[Conseil des membres – 01/10/2023]

5. Environnement

- 5.1. **Que la FEUS se positionne contre toute ingérence de l'Université de Sherbrooke dans les activités organisées par des personnes étudiantes hors du campus.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.2. **Que la FEUS se positionne pour que la STS ajoute une option de paiement automatique (débit, crédit) aux bornes déjà existantes.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.3. **Que la FEUS se positionne pour que la STS ajoute des autobus aux heures de pointe après les activités sociales hebdomadaires avec alcool.**
[Conseil des membres – 29/09/2013]
- 5.4. **Que la FEUS se positionne pour que la STS fasse plus de sensibilisation auprès de son personnel pour faciliter l'interaction avec la communauté étudiante.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.5. **Que la FEUS se positionne pour que la STS traite et considère avec célérité toutes les plaintes formulées à l'encontre de leur personnel et sensibilise ses usagers à l'existence d'un tel système de plaintes.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.6. **Que la FEUS se positionne pour un meilleur financement du transport en commun.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.7. **Que la FEUS se positionne pour que l'efficacité énergétique soit un facteur de premier plan dans la conception, la construction et l'opération des bâtiments et des infrastructures.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.8. **Que la FEUS se positionne contre toute exploitation actuelle et nouvelle d'énergies fossiles.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 5.8.1. **Que la FEUS se positionne pour une transition postcombustible fossile non renouvelable complète.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 5.9. **Que la FEUS se positionne pour que les peuples des Premières Nations obtiennent un droit de véto sur les projets pouvant affecter l'intégrité des territoires qu'ils occupent.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.10. **Que la FEUS se positionne pour que le système universitaire québécois soit transformé pour aider la transition vers une économie postcombustible fossile.**
[Conseil des membres – 28/10/2014]

- 5.11. **Que la FEUS se positionne contre l'achat de crédit carbone, peu importe la compagnie, et qu'elle se positionne pour des mesures visant la réduction des émissions de carbone.**
[Conseil des membres – 11/02/2018]
- 5.12. **Que la FEUS se positionne pour une décroissance soutenable.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 5.13. **Que la FEUS se positionne pour les mesures et les initiatives visant à enrayer le gaspillage alimentaire.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.14. **Que la FEUS se positionne pour le zéro déchet dans les institutions et au travers des actions collectives.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 5.15. **Que la FEUS se positionne pour la protection des milieux naturels du Québec.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 5.15.1. **Que la FEUS se positionne contre tout projet de développement mettant à risque la biodiversité québécoise.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 5.15.2. **Que la FEUS se positionne pour l'agrandissement des territoires protégés au Québec.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 5.16. **Que la FEUS se positionne en faveur de la nourriture comme droit humain universel.**
[Conseil des membres – 21/07/2024]

6. Droits de scolarité et vie universitaire

- 6.1. **Que la FEUS se positionne contre toute hausse des frais liés à la scolarité.**
[Conseil d'administration – 18/02/2007]
- 6.2. **Que la FEUS se positionne pour que le gouvernement du Québec bonifie l'aide financière aux études avec les surplus transférés du gouvernement fédéral.**
[Comité d'étude des affaires institutionnelles – 07/02/2010]
- 6.3. **Que la FEUS se positionne en faveur de la modification de la méthode de calcul de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE pour toutes les personnes étudiantes afin de mieux représenter leur véritable situation financière.**
[Conseil des membres – 01/10/2023]
- 6.4. **Que la FEUS se positionne contre que des mesures telles l'impôt postuniversitaire, le remboursement proportionnel aux revenus, une bonification à l'aide financière aux études, un découpage dans les services publics ne constituent des mesures palliatives acceptables à une hausse des frais de scolarité.**
[Conseil des membres – 27/11/2017]
- 6.5. **Que la FEUS se positionne contre la déréglementation du financement des Universités québécoises.**
[Conseil des membres – 12/07/2020]
- 6.6. **Que la FEUS se positionne contre toutes mesures qui favorisent l'endettement.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 6.7. **Que la FEUS se positionne pour que tous les stages, dans le cadre de la formation universitaire, soient salariés et qu'ils bénéficient d'une protection complète issue de la Loi sur les normes du travail tout en conservant le statut de stagiaires.**
[Conseil des membres – 19/11/2023]
- 6.8. **Que la FEUS se positionne pour que la facture soit plus détaillée afin que les frais institutionnels obligatoires soient rassemblés au même endroit sur la facture et bien expliqué.**
[CAES – 17/05/2013]
- 6.9. **Que la FEUS se positionne pour une bonification de l'enveloppe budgétaire destinée au financement de l'éducation postsecondaire.**
[CAE – 06/07/2013]
- 6.10. **Que la FEUS se positionne pour le rapatriement des prêts étudiants des banques dans un système gouvernemental de prêts étudiants dans une perspective d'élimination de l'endettement étudiant.**
[Conseil des membres – 24/11/2013]
- 6.11. **Que la FEUS se positionne contre toutes formes de facturation automatique sur la facture étudiante ou par toutes autres modalités pour du matériel scolaire.**

[Conseil des membres – 24/11/2013]

- 6.12. **Que la FEUS se positionne contre les frais institutionnels non obligatoires (FINO).**
[Commission spéciale – 23/09/2015]
- 6.13. **Que la FEUS se positionne pour la gratuité scolaire à tous les niveaux.**
[Conseil des membres – 03/04/2016]
- 6.14. **Que la FEUS se positionne pour l'accessibilité aux études à tous les niveaux de façon égalitaire pour tous et pour toutes.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 6.15. **Que la FEUS se positionne pour l'augmentation de l'enveloppe budgétaire destinée au programme d'aide financière aux études en réinjectant dans celui-ci l'entièreté de l'argent du transfert fédéral qui lui est destiné.**
[Conseil des membres – 07/04/2024]
- 6.16. **Que la FEUS se positionne pour que les personnes étudiantes puissent choisir entre les mentions « réussite », « abandon » ou la notation habituelle à tout moment durant la session et suite à la réception des notes en temps de pandémie ou lorsque des mesures spéciales sont en place.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 6.17. **Que la FEUS se positionne pour une ouverture publique des détails financiers sur les financements, sur les dépenses et sur les dons des universités du Québec.**
[Conseil des membres spécial – 07/11/2012]
- 6.18. **Que la FEUS se positionne contre les huis clos systématiques au sein du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke incluant les procès-verbaux non descriptifs.**
[Conseil des membres – 29/03/2015]
- 6.19. **Que la FEUS se positionne pour que chaque page des sites Internet de l'Université de Sherbrooke présente une traduction française du contenu.**
[Conseil d'administration – 30/11/2008]
- 6.20. **Que la FEUS se positionne pour le maintien du stationnement jaune et qu'il ne disparaisse pas au détriment du stationnement vert du campus.**
[Conseil des membres – 29/09/2013]
- 6.21. **Que la FEUS se positionne contre l'orientation de la recherche universitaire en fonction des besoins des entreprises privées.**
[CAE – 22/05/2013]
- 6.22. **Que la FEUS se positionne pour que les contrats de l'Université de Sherbrooke concernant les services alimentaires soient publics auprès des Services à la vie étudiante, actuellement celui liant l'Université de Sherbrooke au Café CAUS.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]

- 6.23. **Que la FEUS se positionne contre les clauses d'exclusivité dans les contrats de l'Université de Sherbrooke concernant les services alimentaires, principalement ceux qui nuisent aux activités étudiantes, actuellement les clauses d'exclusivité du café CAUS.**
[Conseil des membres – 29/03/2023]
- 6.24. **Que la FEUS se positionne pour que l'Université de Sherbrooke modifie son contrat d'exclusivité avec le Café CAUS.**
[Conseil des membres – 29/03/2015]
- 6.24.1. **Que la FEUS se positionne contre toute forme de monopole sur le terrain de l'Université de Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 16/07/2023]
- 6.24.2. **Que la FEUS se positionne pour que les personnes étudiantes de l'Université de Sherbrooke aient un meilleur contrôle sur les services alimentaires du campus.**
[Conseil des membres – 07/02/2016]
- 6.25. **Que la FEUS se positionne pour l'épïcénisation de l'ensemble des documents de l'Université de Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 15/11/2015]
- 6.26. **Que la FEUS se positionne pour le rétablissement de la bibliothèque du département de musique.**
[Conseil des membres – 25/09/2016]
- 6.27. **Que la FEUS se positionne pour une saine collaboration entre la sécurité et les associations étudiantes de l'Université de Sherbrooke.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 6.28. **Que la FEUS se positionne pour que l'UdeS assure l'accès à un vestiaire non genré et que l'UdeS assure l'accès à des toilettes non genrées lors de la rénovation et/ou de la construction de nouveaux bâtiments.**
[Conseil des membres – 05/02/2017]
- 6.29. **Que la FEUS se positionne pour une transparence complète de l'Université de Sherbrooke dans la gestion de ses fonds destinés au développement durable.**
[Conseil des membres – 07/04/2024]
- 6.30. **Que la FEUS se positionne pour une transparence complète de l'Université de Sherbrooke dans la gestion de ses fonds destinés aux regroupements et initiatives étudiantes.**
[Conseil des membres – 07/04/2024]
- 6.31. **Que la FEUS se positionne pour l'installation de bacs à compost dans toutes les stations de tri de déchets.**
[CPEE – 06/02/2018]
- 6.32. **Que la FEUS se positionne contre l'interdiction de manger en classe.**
[CPEE – 06/02/2018]

- 6.33. **Que la FEUS se positionne pour que plus de recherches soient réalisées sur le logement étudiant au Québec.**
[Conseil des membres – 19/03/2023]
- 6.34. **Que la FEUS se positionne pour un meilleur accès à la recherche au premier cycle.**
[Conseil des membres – 12/07/2020]
- 6.35. **Que la FEUS se positionne pour une tarification différente et de coûts inférieurs (voire gratuite) pour les espaces de stationnements lors des périodes d'achalandage diminué (soirs et weekend).**
[Conseil des membres – 12/07/2020]
- 6.36. **Que la FEUS se positionne pour que l'Université de Sherbrooke fasse preuve de plus de transparence lors de la mise en place de partenariats avec des personnes morales pour des projets de recherche.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 6.37. **Que la FEUS se positionne contre tout partenariat que l'Université de Sherbrooke pourrait entreprendre avec des personnes morales œuvrant dans des domaines qui ne concordent pas avec les positions de la FEUS.**
- 6.37.1. **Que la FEUS se positionne contre tous partenariats avec des entreprises ayant comme principal champ d'action le domaine de l'armement;**
- 6.37.2. **Que la FEUS se positionne contre tous partenariats avec des entreprises œuvrant dans le domaine des énergies fossiles;**
- 6.37.3. **Que la FEUS se positionne contre tous partenariats avec des entreprises faisant preuve de discrimination négative dans la sélection et le traitement de son personnel;**
- 6.37.4. **Que la FEUS se positionne contre tous partenariats avec des entreprises brimant directement ou indirectement des droits de la personne dans ses actions;**
- 6.37.5. **Que la FEUS se positionne contre tous partenariats avec des entreprises avec un effet destructeur notable sur l'environnement à l'exception de partenariats dont l'objectif principal est de diminuer l'impact environnemental de l'entreprise ou ayant une visée sur les objectifs de développement durable de l'ONU.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 6.38. **Que la FEUS se positionne pour l'actualisation des tests à passation obligatoire afin de continuer le cheminement universitaire ou afin d'entrer dans la profession, notamment le test de certification en français pour l'enseignement, ou TECFÉE.**
[Conseil des membres – 05/02/2023]
- 6.39. **Que la FEUS se positionne en faveur d'une transition de la bourse Perspective à la gratuité scolaire par un réinvestissement des montants de la bourse Perspective uniquement dans un projet de gratuité scolaire et de salarisation des stages.**
[Conseil des membres – 19/11/2023]

7. Contexte pandémique et mesures spéciales

7.1. **Que la FEUS se positionne pour la réduction des périodes entre deux cours en présentiel sur le campus lorsque des mesures d'urgence sanitaire sont en place.**

[Conseil des membres – 19/03/2023]

7.2. **Que la FEUS se positionne pour que les personnes en quarantaine puissent suivre leurs cours à distance et reprendre les évaluations une fois leur quarantaine terminée tant que les mesures d'urgence sanitaire sont en place.**

[Conseil des membres – 27/09/2020]

7.3. **Que la FEUS se positionne pour que l'Université de Sherbrooke offre des cours en formule *comodale* pendant les sessions où l'offre de cours et/ou la santé des personnes étudiantes sont affectées négativement par une pandémie.**

[Conseil des membres – 06/02/2021]